
Martine MARTINEL interpelle la Secrétaire d'Etat chargée des Sports sur le projet de loi de finances 2010, Mission Sport

Commission élargie

*Audition, ouverte à la presse, de Mme Rama Yade, Secrétaire d'État chargée des Sports
Mercredi 28 octobre 2009 - Séance de 9 heures 30*

Mme Martine Martinel. Fin septembre, en marge d'un match de football en Serbie, un supporter toulousain, sauvagement agressé, est, hélas, décédé.

Vous avez annoncé, madame la secrétaire d'État, la création d'une cellule nationale de prévention et de lutte contre la violence, ainsi qu'un plan d'action de prévention et de promotion du respect sur le terrain, une mission ayant même été créée sur le sujet.

Où en sont ses travaux ? La mise en œuvre de toutes ces mesures exige des moyens financiers. Sont-ils prévus pour 2010 ? Si oui, pour quel montant ?

Mme Rama Yade, secrétaire d'État chargée des sports. Mme Martinel m'a interrogée sur le coût du plan de lutte contre les violences dans le football.

En cette matière, il n'est pas toujours besoin d'argent. Du point de vue du secrétariat chargé des sports – qui n'est pas seul concerné, car la question est aussi du ressort de ministère de l'intérieur et de la Chancellerie – la lutte contre ces violences passe par trois mesures.

La première est la création d'une cellule nationale de prévention et de lutte contre la violence, qui sera installée au ministère et dotée par redéploiement de personnels venus d'autres services de l'administration centrale ; il n'y aura donc pas de coût budgétaire ajouté.

La deuxième mesure consiste en la constitution d'un fichier de bonnes pratiques ; ainsi, les collectivités et les clubs disposeront d'un guide des procédures qui ont fait la preuve de leur efficacité. Comme il suffit, pour l'établir, de faire remonter les informations glanées auprès des acteurs chargés de la prévention des violences, cette mesure n'implique pas non plus de coût supplémentaire.

Privilégiant la politique de la main tendue vers les associations de supporters, j'ai enfin proposé la tenue d'un congrès national des associations de supporters, pour aboutir à terme à la création d'une fédération nationale des associations de supporters telle qu'il en existe dans la plupart des pays européens.

Cette création, plusieurs fois envisagée, n'a jamais été menée à bien ; on peut espérer qu'il en ira autrement si l'on commence par tenir un congrès. Cette mesure ne coûtera rien non plus. Le commissaire général et le bureau du congrès seront désignés cette semaine. Ce sera la première étape du dialogue avec les supporters.